

COMMUNIQUÉ FINANCIER BANK ASSAFA 2017

LA BANQUE PARTICIPATIVE

www.bankassafa.com





COMMUNIQUÉ FINANCIER BANK ASSAFA 2017

Etat A1- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES - COMPTES SOCIAUX

I- Règles et principes comptables

1. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de Bank Assafa est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit, tel que amendé par le Comité des Etablissements de Crédit (CEC) en date du 30 janvier 2017, compte tenu de son adaptation aux activités des banques participatives exercées en vertu du titre III de la loi n° 103-12.

Les présents états publiés sont élaborés en alignement avec le Plan Comptable des Etablissements de Crédit, les rubriques non utilisées par les banques participatives n'y sont pas repris.

II- Principales méthodes comptables des éléments du BILAN

1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

Ces valeurs correspondent aux :

- Valeurs en caisse composées exclusivement des billets et monnaies ayant cours légal au Maroc ou à l'étranger ;
- Avoirs auprès des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux du ou des pays où se trouve implanté l'établissement, pouvant être retirés à tout moment ou dans un délai maximum de 24 heures ou un jour ouvrable.

Ces valeurs sont comptabilisées à leurs valeurs nominales en MAD.

Au 31-12-2017, l'excédent de liquidité de Bank Assafa qui a atteint 486.449 KDH est logé dans son compte ouvert auprès de Bank Al Maghrib.

2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

- Les créances sur les établissements de crédit comprennent l'ensemble des créances sur les établissements de crédit et assimilés y compris les créances relatives aux financements participatifs.
- Les créances sur la clientèle sont ventilées selon l'objet économique des concours :
- Financements participatifs trésorerie ;
- Financements participatifs-équipement ;
- Financements participatifs- consommation ;
- Financements participatifs- habitat.
- Les encours relatifs à ces rubriques concernent les transactions participatives qui génèrent une créance de la banque sur ses contreparties. Ces créances, lorsqu'elles résultent d'un financement via le contrat Mourabaha, elles correspondent aux coûts d'acquisition des biens faisant l'objet de la transaction réduits des apports des clients auxquels s'ajoutent la marge et la TVA appliquées.
- Conformément au processus défini par les autorités et aux principes de la finance participative, le financement via la Mourabaha passe par deux phases. La première est matérialisée par l'acquisition du bien objet du financement, accompagnée des formalités de transfert de propriété effectif vers la banque. A ce niveau et à la demande de ses clients, Bank Assafa a acquis l'équivalent de 332.474 KDH de biens immobiliers à fin 2017. La deuxième phase consiste à la cession des biens aux clients et le transfert de la propriété à ces derniers. Compte tenu des délais relatifs aux formalités administratives d'acquisition dans un premiers temps puis de cession en deuxième temps, l'encours de cession de Bank Assafa au 31-12-2017 a atteint 13.540 KDH.

3. Autres actifs.

Cette rubrique comprend, les débiteurs divers, les valeurs et emplois divers y compris les biens acquis dans le cadre de financements participatifs et les comptes de régularisation y compris ceux relatifs aux produits participatifs.

Cette rubrique comprend le compte des biens immobiliers acquis par Bank Assafa pour la mourabaha qui a enregistré un solde de 322.834 KDH au 31-12-2017.

4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles, ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation, sont amorties sur les durées retenues selon la nature des immobilisations et leur destination.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminué des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie retenues.

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement en année
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	10
- Matériel informatique	5
- Matériel de bureau	10
- Matériel roulant	N/A
- Agencements, aménagement et installations	s 10

Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Autres charges à répartir Entre 3 et	5 ans selon le cas

5. Dépôts de la clientèle

Cette rubrique comprend l'ensemble des dépôts effectués par des agents économiques autres que les établissements de crédit et assimilés. Elle comprend également Hamish al Jiddiya versé par la clientèle dans le cadre du financement Mourabaha immobilière pour un montant de 30 383 KDH non utilisé par la banque.

6. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs

Cette rubrique abrite le prix intégralement reçu à l'avance par l'établissement de crédit dans le cadre des opérations Salam, les avances reçues sur opérations Mourabaha ainsi que les dettes liées à d'autres produits participatifs avec la clientèle.

7. Autres passifs:

Cette rubrique comprend, les créditeurs divers et les comptes de régularisation dont ceux relatifs aux produits participatifs.

8. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique recouvre les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes ou de charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

III- Principales méthodes comptables des éléments du CPC

La présentation du CPC est faite en liste de façon à obtenir une présentation successive des produits et des charges de même nature.

Elle n'individualise pas les produits et les charges sur exercices antérieurs. Cette information est néanmoins donnée dans l'ETIC, si elle présente un caractère significatif.

Le compte de produits et charges récapitule les produits et les charges de la période comptable considérée. Les produits sont enregistrés hors taxe sur la valeur ajoutée collectée et les charges hors taxe sur la valeur ajoutée déductible.

Le CPC mentionne expressément les dates de début et de fin de la période comptable considérée.

Le résultat net apparaît à la fin de l'état, c'est ce montant qui doit figurer dans le passif du bilan.

IV- Principales méthodes comptables des éléments hors bilan

Les comptes de la classe 8 enregistrent les engagements donnés et reçus dont l'exécution éventuelle pourrait modifier le montant ou la consistance du patrimoine de l'établissement : engagements de financement, de garantie... et engagements en souffrance.









COMMUNIQUÉ FINANCIER BANK ASSAFA 2017

ACTIF	31/12/2017
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	503 029
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 542
. A vue	4 542
. A terme	
3.Créances sur la clientèle	14 102
. Financements participatifs de trésorerie et à la consommation	562
. Financements participatifs à l'équipement	
. Financements participatifs immobiliers	13 540
. Autres financements participatifs	- In F.III
5.Titres de transaction et de placement	
. Autres titres de créance	
. Titres de propriété	
6.Autres actifs	360 186
7.Titres d'investissement	
. Autres titres de créance	
. Certificats de Sukuks	
8.Titres de participation et emplois assimilés	
. Participation dans les entreprises liées	
. Autres titres de participation et emplois assimilés	
. Titres de moudaraba et moucharaka	
10. Dépôts d'investissement placés	
12.Immobilisations données en Ijara	
13.Immobilisations incorporelles	
14.Immobilisations corporelles	19 392
Total de l'Actif	901 251

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2017	en milliers de DF
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 046
1.Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	
2.Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	
3.Rémunérations et produits assimilés sur titres de créance	
4.Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	
5.Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	
7.Produits sur immobilisations données en Ijara	
8.Commissions sur prestations de service	1 01
9.Autres produits bancaires	29
10.Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	343
11.Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilées	
12.Charges sur opérations avec la clientèle	
13.Charges assimilées sur titres de créance émis	
14.Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	
16.Charges sur immobilisations données en Ijara	
17.Autres charges bancaires	34:
18.Tranfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	
III.PRODUIT NET BANCAIRE	704
19.Produits d'exploitation non bancaire	
20.Charges d'exploitation non bancaire	
IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	59 54
21.Charges de personnel	25 533
22.Impôts et taxes	1 933
23.Charges externes	31 15
24.Autres charges générales d'exploitation	3
25.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	892
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	
26.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	
27.Pertes sur créances irrécouvrables	
28.Autres dotations aux provisions	
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	
29.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	
30.Récupérations sur créances amorties	
31.Autres reprises de provisions	
VII.RESULTAT COURANT	-58 84
32.Produits non courants	33 04
33.Charges non courantes	
VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS	-58 84
34.Impôts sur les résultats	-30 64
IX.RESULTAT NET	-58 84

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 PASSIF	31/12/2017
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	31/12/2017
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	290
A vije	290
. A terme	270
3.Dépôts de la clientèle	452 668
. Comptes à vue créditeurs	428 193
. Autres comptes créditeurs	24 476
4.Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	30 383
5.Titres de créance émis	
. Titres de créance négociables	
. Autres titres de créance émis	
6.Autres passifs	126 751
7. Provisions pour risques et charges	
8.Provisions réglementées	
9.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
1. Dépôts d'investissement reçus	2 11 11 11 -
2.Ecarts de réévaluation	
3.Réserves et primes liées au capital	
4.Capital	350 000
5.Actionnaires. Capital non versé (-)	
6.Report à nouveau (+/-)	
7.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	
8.Résultat net (+/-)	-58 841
otal du Paccif	001 251

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	en milliers de DH
ETAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/17
3.(+) Produits sur financements participatifs	
4.(-) Charges sur financements participatifs	
MARGES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS (1)	
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	
9.(+) Commissions perçues	1 017
10.(-) Commissions servies	343
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	675
11.(+/-) Résultat des opérations sur titres de transaction	
12.(+/-) Résultat des opérations sur titres de placement	
13.(+/-) Résultat des opérations de change	
14.(+/-) Résultat des opérations sur produits dérivés	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	4:112
16.(+) Divers autres produits bancaires	29
17.(-) Diverses autres charges bancaires	
(+/-) Part des titulaires de comptes de depôts d'investissement	
PRODUIT NET BANCAIRE	704
18.[+/-] Résultat des opérations sur immobilisations financières [2]	
19.(+/-) Autres produits d'exploitation non bancaire	
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	
21.(-) Charges générales d'exploitation	59 545
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-58 842
22.(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	5546
23.(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	
RESULTAT COURANT	-58 842
RESULTAT NON COURANT	-1
24.(-) Impôts sur les résultats	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-58 841

* (1) Ces agrégats s'entendent avant déduction de la quote-part des titulaires de comptes de DI * (2) Autres que Moudaraba et Mouchraka

I - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	en milliers de DH
ETAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/17
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-58 841
25.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	892
26.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	71. UN
27.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	
28.(+) Dotations aux provisions réglementées	
29.(+) Dotations non courantes	
30.(-) Reprises de provisions (1)	
31.(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	
32.(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	
33.(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières (1)	
34.(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières (1)	
35.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	
(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-57 949
36.(-) Bénéfices distribués	
(+/-) AUTOFINANCEMENT	-57 949

^{* (1)} Autres que Moudaraba et Mouchraka

LA BANQUE PARTICIPATIVE







COMMUNIQUÉ FINANCIER BANK ASSAFA 2017

BLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2017	en milliers de D
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/17
1 (+) Produits d'exploitations bancaires perçus	1 046
2 (+) Récupérations sur créances amorties	
3 (+) Produits d'exploitations non bancaires perçus	1
4 (-) Charges d'exploitations bancaires versées	343
5 (-) Charges générales d'exploitations versées	58 653
6 (-) Impôts sur les résultats versés	
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS POROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	-57 949
VARIATION	
8 (+/-) Créances sur les établissement de crédit et assimilés	-4 542
9 (+/-) Créances sur la clientèle	-14 102
10 (+/-) Titres de transaction de placement	
11(+/-) Autres actifs	-360 186
13 (+/-) Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	290
14 (+/-) Dépôt de la clientèle	483 051
15 (+/-) Titres de créance émis	
16 (+/-) Autres passifs	126 751
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	231 262
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (1+11)	173 313
17 (+) Produits des cessions d'immobilisations financières	
18 (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 284
22 (+) Dividendes perçus	
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-20 284
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	
24 (+) Émission de dettes subordonnées	
25 (+) Émission d'actions (capital)	
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	
28 (-) Dividendes versés	
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
VI VARIATION NETTES DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	153 029
VII TRÉSORERIE DE L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	350 000
VIII TRESORERIE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE	503 029

			Secteur priv	é	
CREANCES	SECTEUR PUBLIC	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total au 31/12/2017
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE					
- Comptes à vue débiteurs					
- Créances commerciales sur le Maroc			li in		
- Financements à l'exportation					
- Autres financements participatifs de trésorerie					
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				562	562
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT					
FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	5 658			7 882	13 540
AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS					
CREANCES EN SOUFFRANCE					
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
Créances compromises					

ETAT B9: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2017

n milliers de DH

					Amo	rtissements et/ou p	rovisions		
IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
MMOBILISATIONS INCORPORELLES									
- Immobilisations en recherche et développement	LE III								
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation									
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 284		20 284		892	51 HH.	892	19 39
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION									
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION		20 284		20 284		892		892	19 39
. Mobilier de bureau d'exploitation		2 755		2 755		148		148	2 60
. Matériel de bureau d'exploitation		710		710		26		26	68
. Matériel Informatique		465		465		48		48	41
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation									
. Autres matériels d'exploitation		16 354		16 354		671		671	15 68
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION									
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation	-								
. Mobilier et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL		20 284		20 284		892		892	19 39

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31 DECEMBRE 2017

en milliers de DH

		Montant des	Montant de au cours de		l'exercice pro	Provisions					
BIENS	Montant brut au début de l'exercice	acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	otation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
- Biens mobiliers											
- Biens immobiliers	11.51 61										
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE		332 474	9 639		322 834						322 834
- Biens mobiliers											
- Biens immobiliers		332 474	9 639		322 834						322 834
BIENS ACQUIS - SALAM											
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL		332 474	9 639		322 834						322 834

[1] Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

LA BANQUE PARTICIPATIVE

www.bankassafa.com

05 29 04 04 44

Prix de la communication locale

Centre Relations Clients





ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour 20 050 Casablanca Maroc



294 Bd Yacoub Mansour Etg n°15 - Casablanca Maroc

BANK ASSAFA

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE PERIODE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

En exécution de la mission prévue aux articles 73 et 100 du dahir 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de BANK ASSAFA comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 291.159 compte tenu d'une perte nette de KMAD 58.841, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK ASSAFA arrêtés au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI Associé

Mohamed HDID Associé Gérant

LA BANQUE PARTICIPATIVE

www.bankassafa.com © 05 29 04 04 44

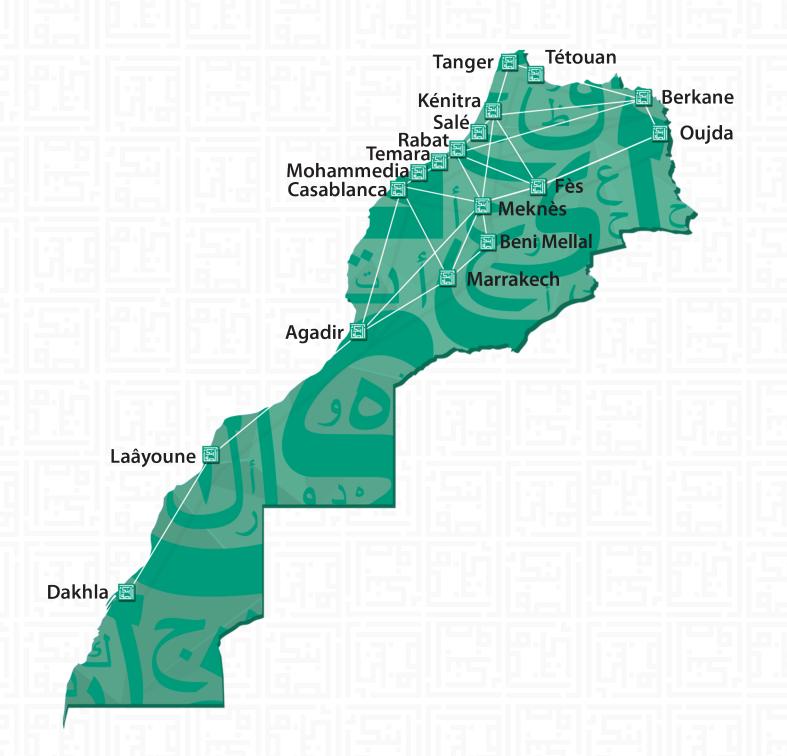




خط مستقيم

RÉSEAU D'AGENCES BANK ASSAFA

NOS AGENCES SONT OUVERTES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 19H ET LES SAMEDI DE 8H À 12H00.



CASABLANCA

AGENCE GHANDI - 05 29 05 32 76/80

AGENCE 2 MARS - 05 22 85 71 00/04

AGENCE BERNOUSSI - 05 29 05 33 81/85

AGENCE SIDI MAAROUF - 05 22 58 91 15/19

AGENCE MUSTAPHA LAMAANI - 05 29 02 24 75/76

AGENCE OMAR EL KHAYAM - 05 29 02 24 63

TANGER

AGENCE MY ABDELAZIZ - 05 39 38 15 82/85 AGENCE MY ISMAIL - 05 39 35 91 50/54

RABAT

AGENCE AGDAL - 05 38 01 18 20/24 AGENCE ALLAL BEN ABDELLAH - 0538 00 26 40 /50

AGENCE AGADIR RUE MARRAKECH

AGENCE ENNAKHIL - 05 38 01 30 08/15

05 29 90 04 30/31/35

AGENCE BERKANE MED V

05 36 61 26 52

AGENCE DAKHLA

0528 93 58 12/0528 93 50 01 À 06

AGENCE FES ROUTE DE SEFROU

05 38 90 08 30

AGENCE KENITRA HASSAN II

05 38 00 88 78/82

AGENCE LAAYOUNE DCHIRA

05 29 90 17 74/78

AGENCE MARRAKECH

AGENCE JAMAA EL F'NA - 05 29 80 07 55 **AGENCE PALMIER** - 05 29 02 59 81

AGENCE MEKNES HAMRIA

0535 40 12 87/88

AGENCE OUJDA MED V

0538 90 08 40/41/45

AGENCE SALE AV ASSALAM

05 38 01 22 91/95

AGENCE BENI MELLAL AV HASSAN II

05 29 80 45 44/45

AGENCE TETOUAN AV DES FAR

05 39 99 69 77

AGENCE NADOR

05 38 90 36 84/88

AGENCE MOHAMMEDIA

0523 30 92 50/54

AGENCE TEMARA MED V

0538 01 01 14/18

LA BANQUE PARTICIPATIVE



